

Le : 18 septembre 2020 à 09:11 (GMT +02:00)

De : "Etienne Semichon" <contact.dasson@gmail.com>

À : "enquetepublique.stphilibert@orange.fr" <enquetepublique.stphilibert@orange.fr>

Cc : "Benoit Cintrat" <benoit.cintrat@gmail.com>

Objet : Contribution de l'association DASSON à l'enquête publique concernant le rejet de la station d'épuration de Kerran

A l'attention de Madame la commissaire enquêtrice,

Madame,

Veillez trouver ci joint le contribution de l'association DASSON Sant Filiber, association agréé sous le numéro W561011248, à l'enquête publique en objet que nous viendrons vous remettre et commenter lors de votre permanence de ce jour, vendredi 18 septembre, en Mairie de Saint-Philibert.

Dans cette attente, veuillez agréer notre considération distinguée

Etienne SEMICHON

Président de DASSON Sant Filiber

25 ter rue du Prado

56470, Saint-Philibert

06 83 83 96 33

contact.dasson@gmail.com

Saint-Philibert, le 15 Septembre 2020

**Avis de Dasson sur l'enquête publique
concernant le rejet de la station d'épuration de Kerran en date du 17 août 2020**

En introduction, nous souhaitons rappeler que Dasson a pour objet principal la défense du patrimoine naturel et construit de la commune de Saint-Philibert. Le traitement des eaux fait donc partie des sujets sur lesquels Dasson peut légitimement émettre une opinion, comme d'autres associations qui sont sensibilisées depuis plusieurs années sur cette question.

Forte de ses 200 membres, Dasson entend que son avis soit partagé et pris en compte par les autorités en charge de ce dossier.

Au plan juridique :

Le projet présenté par l'enquête publique nous paraît sujet à caution. En effet, pour évoquer rapidement cet aspect, il convient de rappeler que la station, créée sans autorisation en 1984, a obtenu une autorisation de fonctionnement préfectorale en 2010. Toutefois, cette autorisation fut annulée par la cour administrative d'appel de Nantes en 2015, annulation confirmée en cassation par le Conseil d'Etat en 2017. Le préfet demanda alors à AQTA de revoir ce dossier, injonction apparemment toujours sans suite.

Il ne faudrait pas que le projet technique, que nous étudions ci-dessous, soit une solution pour valider un dossier juridique toujours incomplet.

Au plan technique :

Prolonger un émissaire de quarante mètres pour que les rejets soient sous le niveau de la mer, même en basses eaux, peut paraître une amélioration. Rappelons toutefois que ce rejet est effectué sur un terrain privé (l'étier est effectivement une propriété privée). Dans la configuration actuelle, les rejets se déversent dans le même étier mais après ruissellement sur la berge. Ce ruissellement à l'air libre, à la vue des riverains, c'est aussi le moyen de vérifier grossièrement la qualité du rejet et de prévenir en cas de problème de la station.

Il n'en reste pas moins que ce rejet est fait dans la rivière d'Auray, sans grand brassage, dans une zone classée Natura 2000 et Ramsar. Le rejet de la centrale de Kerran, qui ne filtre évidemment pas tous les bactéries et virus, ne profite donc pas d'un réel échange avec de gros volumes d'eau. Au contraire, les rejets vont traverser des zones ostréicoles dans la rivière et dans l'embouchure du golfe avant de parvenir jusqu'au milieu de la Baie de Quiberon, seul lieu, à notre avis, où la dissémination du rejet serait acceptable.

Convenons qu'il est surprenant et, heureusement assez rare, de voir des eaux usées remonter une rivière pour être traitées (cas de celles de Locmariaquer) avant renvoi à la mer.

De plus, l'étude qui nous est aujourd'hui soumise pour avis ne donne pas de mesures historiques des rejets, seulement une simulation, ce qui paraît trop faible pour avoir une opinion solide sur le projet. On peut, à bon droit, se demander pourquoi de telles mesures n'ont pas été effectuées alors que la centrale de Kerran fonctionne depuis plusieurs années.

Autres points :

Il ne serait pas logique d'étudier un projet de rejet sans étudier les diverses étapes en amont qui vont aboutir à ce rejet.

Traitement des eaux usées : rappelons que la centrale de Kerran n'a pu démontrer sa capacité à traiter les eaux usées en cas de fortes précipitations ; au contraire, plusieurs accidents récents montrent que ce point n'a pas été correctement évalué.

Les programmes très ambitieux de construction des trois communes, soit plus de 375 maisons, vont imperméabiliser de nouvelles surfaces très significatives et donc augmenter le ruissellement des eaux pluviales vers Kerran.

Réseau des eaux usées : AQTA convient que le réseau des eaux usées est « poreux », des travaux sont en cours ici et là, mais il semble que les stations de pompage soient encore, pour beaucoup, en état plus ou moins défectueux, et n'offrent pas la sécurité d'une double pompe pour faire face à toute panne.

Valider le projet soumis dans cette enquête publique reviendrait à valider, ipso facto, tout le système de traitement des eaux usées qui montre, comme nous venons de l'expliquer, de nombreuses déficiences.

Notre demande :

Dasson demande, comme d'autres associations, notamment professionnelles, que le rejet se fasse comme prévu à la création de la centrale de Kerran.

Le rejet doit s'effectuer dans la Baie de Quiberon, afin d'obtenir un réel brassage avec les eaux environnantes. Ainsi les bactéries, virus, inévitables dans de tels rejets, seront dispersés et filtrés par la mer et ne risqueront plus de polluer les parcs ostréicoles de la rivière d'Auray, de polluer les plages comme ce fut encore le cas malheureusement au cours de l'été.

Prolonger l'émissaire de rejets de quelques kilomètres en baie de Quiberon n'est pas un problème technique. C'est une question de volonté des élus et des autorités compétentes pour protéger l'environnement fragile de la Baie et du Golfe.

Les bénéficiaires d'une telle décision seront nombreux. Outre les ostréiculteurs, la faune aquatique, les habitants des rives de la rivière, mais aussi plus généralement le tourisme qui fait vivre l'économie de la région.

En conclusion, pour les raisons évoquées ci-dessus, Dasson émet **un avis négatif** sur le projet proposé et demande instamment qu'un émissaire soit enfin construit pour rejeter directement en Baie de Quiberon.

Etienne SEMICHON
Président de l'association Dasson Sant Filiber
25 ter rue du Prado, 56470, Saint Philibert
contact.dasson@gmail.com
tel : 06 83 83 96 33


